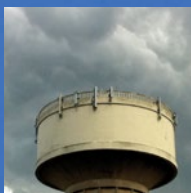


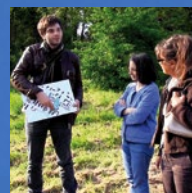
Regards croisés sur la transition énergétique



Marie-Christine
Blayac,
Moi présidente

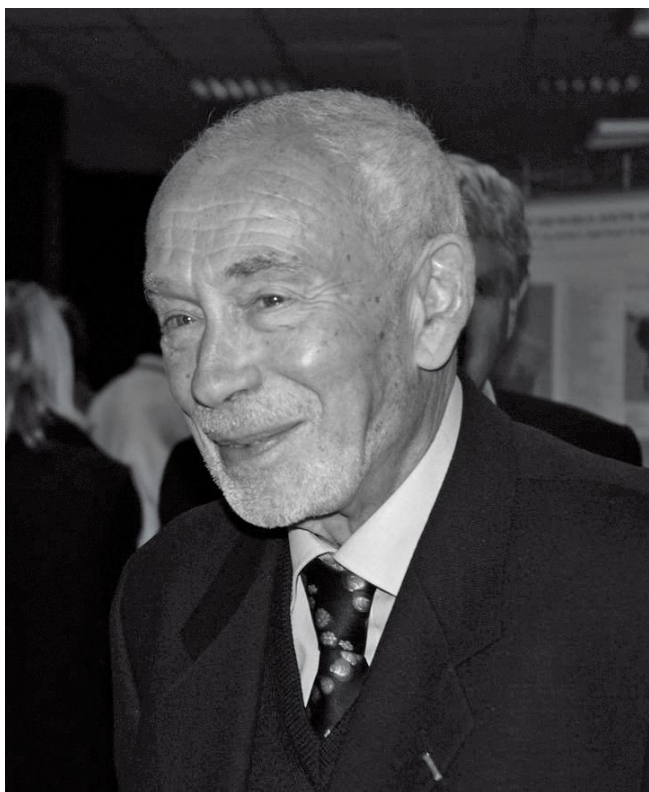


L'eau à Lille
Métropole :
les citoyens
se mouillent



Ma parole
d'habitant par
le Président
du Théâtre
de l'Opprimé

■ Hommage à Jean-Marie Géhu



Charlotte DISSEZ - CBN de Brest

Le Professeur-Docteur Honoris Causa Jean-Marie Géhu, à l'origine du Centre régional de Phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, s'est éteint le samedi 15 février 2014 à l'âge de 83 ans.

Chercheur d'envergure internationale et expert renommé en botanique et phytosociologie, ses travaux ont largement contribué à la connaissance scientifique en ce domaine, notamment en Europe et en Afrique du Nord.

Il laisse un patrimoine de plus de 600 publications à l'humanité et son nom restera gravé dans la mémoire de la communauté scientifique aux cotés d'autres savants tels que Braun Blanquet et Tüxen qui l'ont inspiré.

Docteur en pharmacie et agrégé de sciences naturelles, le professeur Géhu était connu pour ses talents de pédagogue, sa sensibilité à la protection de la nature et sa capacité à convaincre de l'intérêt de la préserver. Il a été à cet égard à l'origine de la création, avec les professeurs Vivier et Durchon, de la fédération Nord – Nature.

Ses travaux, son charisme et son engagement lui ont valu dix sept distinctions honorifiques en France et à l'étranger, dont les élévations aux grades d'Officier des Palmes académiques, de Chevalier dans l'Ordre National du mérite et de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'honneur.

Le monde associatif régional de la protection et de la connaissance de la nature lui rend hommage.

Jean-Marc Valet,
Directeur du Conservatoire national botanique de Bailleul

Publication quadrimestrielle éditée par : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

Directrice de publication : Ginette Dhénin Verbrugghe

Coordinateur : Stéphane Crocquey

Comité de rédaction et de relecture : Colette Bloch, Hélène Chanson, Agathe Daly, Guillaume Delevaue, Isabelle Demuynck, Sophie Dufour, Xavier Galand, Virginie Huvenne, Olivia Mailfert, Janine Taillé, Laureline Vallat, Nathalie Sédou, Laurent Telle, Marianne T'Jampens

Ont également participé à ce numéro : Alain Bieck, Lise Dominguez, Christian Ladesou, Mathieu Le Dû, Francis Meilliez, Thierry Oudoire, Pierre-Yves Pira, Judicaël Potonnec, Sébastien Torro-Tokodi

Couverture : @fotolia

Illustrations : Quentin Reulet (rideronthestormyeah.blogspot.be) et Phiip (www.lapin.org)

Photos : Stéphane Crocquey sauf crédit

Maquette et mise en page : Marie-Anne Rabier

Impression : Tanghe Printing

Encres végétales sans huiles minérales

Ce numéro est gratuit - Valeur 3 euros

Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1142 1800

Tirage : 3000 exemplaires

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
23, rue Gosselet 59000 Lille - Tél. : 03 20 52 12 02

Mél : mres@mres-asso.org ■ **Site Web :** www.mres-asso.org



■ C'est mon tour de France

Pour beaucoup, le Tour de France est d'abord synonyme de dopage, d'esprit de compétition, de cyclistes transformés en hommes-sandwiches à la solde du Grand Capital. Nous voici, j'en conviens, loin des valeurs citoyennes que porte notre réseau.

Et pourtant, j'irai sans doute voir le Tour quand il traversera notre région en juillet. Pourquoi ? Parce que je me souviens que, gamin, c'est en baissant la tête pour avoir l'air d'un coureur que j'ai commencé à sillonner les routes venteuses et escarpées de mon Boulonnais natal. Ce goût pour le vélo ne m'a jamais quitté. Et sans le Tour, je n'aurais jamais eu l'idée d'utiliser la petite reine pour mes déplacements quotidiens.

Alors, si d'aller voir passer le peloton des coureurs déclenche les mêmes envies chez d'autres spectateurs (jeunes ou moins jeunes), je me dirai que le Tour de France n'a pas que du négatif.

Judicaël Potonnec

■ Dites 23 !



Ce 23 est le premier à paraître après les élections européennes qui ont vu les partis et les citoyens bousculés par un vote d'extrême droite qui interpelle tout démocrate. Ce qui nous interpelle tout autant c'est l'abstention. Presque 57 % des électeurs ne se sont pas dérangés. A ce niveau là, ce n'est plus un acte marginal, c'est un phénomène qui a un sens politique. Rejet de la politique, profonde défiance, les marchés qui supplantent le politique, l'accroissement des inégalités... de nombreuses raisons peuvent expliquer cette attitude.

Nos représentants politiques doivent réfléchir à ces 2 résultats, se réformer, s'attaquer réellement au cumul des mandats, donner la parole aux citoyens, les écouter, tenir compte de leurs analyses, de leur expertise.

C'est ce que tentent de faire les associations depuis toujours, comme nous le dit le président du Théâtre de l'Opprimé dans ce 23. Les associations sont des remparts à la démagogie, sont des lieux d'expression des citoyens et des lieux de constructions d'alternatives.

Le dossier sur la transition énergétique en est un bon exemple.

Un dossier qui donne du punch, avec des propositions, des solutions pour répondre aux risques environnementaux et sociaux qui pèsent sur la planète.

La transition énergétique permet d'assumer la fin du pétrole abondant, de sortir du nucléaire, de stopper l'effet de serre tout en créant des emplois et en améliorant la qualité de vie de tous.

Mais là aussi, il faudra que le politique soit à la hauteur. Qu'il permette que des financements innovants puissent être mobilisés sans que les banques crient au loup, que le débat parlementaire soit le plus argumenté possible, que les collectivités, l'Etat et les professionnels se concertent, que l'innovation soit soutenue, et que tout cela se fasse en concertation avec les territoires et les habitants.

Nous sommes confiants et prêts à apporter notre savoir-faire et notre soutien.

Ginette Dhénin Verbrugghe,
Présidente de la MRES.

SOMMAIRE



7
dossier
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un an après le débat national sur la transition énergétique, la loi du même nom se fait toujours désirer. Sans attendre, voici un focus sur ceux qui s'activent en région pour l'efficacité et la sobriété énergétique. Des solutions existent. Reste à faire en sorte qu'elles inspirent nos parlementaires, pour ensuite les généraliser.



4- Paroles

Ma parole d'habitant par le Président du Théâtre de l'Opprimé



15 - Place publique

L'eau à Lille Métropole : les citoyens se mouillent



19 - Un visage parmi d'autres

Marie-Christine Blayac,
Moi présidente

4 - Paroles

Le Bio à la cantine, c'est le moment !

6 - Pratique d'asso

Les Francas, l'éducation pour tous !

16- Lu, vu et goûté

Les peintures murales de la MRES, trésors cartographiques.

17 - La tête dans le sable

TAFTA gueule à la récré

18 - La main à la pâte

Bidouille it !
Vacances en chantier

20 - Nature en région

Ma vie de Bembex à rostre

■ Ma parole d'habitant !

Par le président du Théâtre de l'Opprimé



Stéphane Crocquey

Temps de concertation avec les habitants dans le cadre du projet RENOUEUR.

L'habitant lambda
n'existe pas.

La participation
n'est jamais
un sondage où
chaque individu
répond seul.

Pour dépasser
l'expression
individuelle,
pour aller jusqu'à
l'exposition
d'une
problématique
commune, il faut
passer par la
confrontation des
points de vue.

Les élus prennent les décisions... Certes, ils ont été élus pour ça ! Mais certains parlent de consultation ou de participation des habitants. QUI est consulté ? Pour prendre part à QUOI ? Avec QUELLE écoute, puis quelle influence sur les décisions ? Quels rôles pour nos associations dans ce processus ? J'ai commencé à participer à ce type de travail voilà 25 ans, dans d'autres régions, et vais poser ces questions à partir de plusieurs expériences.

Réunir et consulter « des habitants ». Lesquels ?

« L'habitant lambda » n'existe pas. Il faut donc s'appuyer sur des réseaux existants, qui ont chacun leur spécificité. Nous verrons d'abord les gens que ces réseaux rencontrent. En 1989, année du bicentenaire, notre commanditaire était la Direction Interministérielle à la Ville. Pour créer des groupes d'habitants, nous jouions dans dix quartiers de France, une pièce de théâtre sur « les bastilles qui restent à prendre ». Des centres sociaux réunissaient le public : de fait, ils touchèrent surtout des grands adolescents et de jeunes adultes, « immigrés de la seconde

génération » suivant l'expression en vogue. Ces jeunes, appuyés par leurs centres sociaux, créèrent ensuite des groupes de travail, et montèrent avec nous des pièces de théâtre sur leurs propres problèmes.

D'autres années, à Lens, ce furent les membres d'une association de chômeurs qui firent de même, dans leur propre quartier. Ce groupe put rendre compte de ses avancées publiquement, et recueillir, débattre de nouvelles propositions, trimestre après trimestre.

Toujours, ces personnes expriment leurs questions, leurs problèmes, confrontent leurs points de vue, passent du particulier au général, organisent une réflexion, élaborent une vision collective. « Sont-ils représentatifs ? » nous demande-t-on bien souvent à propos de ces groupes... Certainement, d'autres « groupes d'habitants » pourraient poser d'autres questions, susciter d'autres débuts d'analyse ! Mais comment les faire se rencontrer ? La participation n'est jamais un sondage où chaque individu répond seul. Pour dépasser l'expression individuelle, pour aller jusqu'à l'exposition d'une problématique commune, il faut passer par la confrontation

des points de vue. Il faut prendre le temps de le faire, mais pour cela, il faut d'abord « y croire » : croire que LE MOMENT où on intervient est bien choisi, vérifier L'INFLUENCE qu'on pourrait avoir sur les décisions finales !

La moindre rénovation d'un quartier brasse des millions d'euros. Les décisions concernant le bâti (tours à abattre, places, rues et espaces verts à créer), sont préparées en amont par des cabinets d'expertise ! Si l'avis des « habitants » est sollicité c'est souvent bien trop tard, et pour un investissement financier marginal, pour un aménagement... marginal. A Lens, le groupe put parfois rendre compte de ses avancées publiquement, mais j'y ai aussi entendu pendant 10 ans les habitants des tours protester contre leur état déplorable... Mais protester auprès de qui ? La parole existait, mais pas les moyens de la prendre en compte ! En 1989, l'Interministérielle avait financé l'organisation et l'expression de ces groupes, la présentation spectaculaire de leurs questions dans leurs quartiers, des rencontres entre ces groupes de différentes régions et même une manifestation nationale le jour anniversaire de l'ouverture

des États Généraux. Mais personne n'a jamais rendu compte de décisions qui auraient tenu compte de ces « doléances » !

Quels sujets, quel thème seront soumis à participation ?

Quand des « habitants » prennent la parole, leurs questions, leurs revendications et leurs propositions surgissent. Si la confiance existe, il peut y avoir foison de questions abordées ! On ne sait pas toujours à l'avance de quels thèmes les gens « réellement réunis » vont s'emparer ! Ainsi à Poitiers, une association locale d'insertion avait lancé un débat intitulé « Comment rapprocher de l'emploi les publics marginalisés ? » Un groupe de volontaires avait créé collectivement une scène de théâtre. Mais cette scène touchait à la desserte des bus... Il aurait alors fallu pouvoir changer d'interlocuteur-partenaire : ni Régie de Quartier, ni ANPE, mais la compagnie de transports urbains et les élus en charge du transport, de l'urbanisme... ?

Quelle place pour nos associations dans tout ça ?

Si notre enracinement local est reconnu, pour ne pas être l'alibi d'un vernis démocratique, montrons que ces processus demandent le temps de l'élaboration, de la confrontation, avec les moyens pour cela. Ne nous contentons pas d'aider à « l'expression ». Je propose deux principes simples mais ambitieux :

- 1) Que de la contestation argumentée des choix qui ont déjà été faits par les élus soit encouragée.
- 2) Si des propositions se font jour : que les élus aient l'obligation de répondre publiquement aux groupes concernés, avec des arguments soumis au débat.

Jean-François Martel,
président de T'OP !
Théâtre de l'Opprimé,
administrateur de la MRES

Stéphane Crocquey

Bio dans les cantines, c'est le moment !

APRO BIO s'engage auprès des collectivités pour les accompagner techniquement à introduire des produits bio et locaux : connaissance des filières bio régionales et des projets réussis, conseils sur les marchés publics, formations des cuisiniers, astuces pour gérer les surcoûts à l'achat...

Les nouveaux mandats municipaux sont propices à démarrer ou à renforcer des projets ambitieux pour une restauration collective travaillant toujours plus de produits bio locaux. Le maire s'est fixé des orientations dans son programme ? Il convient alors de l'accompagner dans la réalisation de ses objectifs. Ce sujet a été omis dans sa campagne ? Il est donc primordial de rappeler que l'orientation nationale « Ambition bio 2017 » encourage les collectivités à s'impliquer sur la restauration collective pour dynamiser les filières bio.

Il est important de voir cette orientation non comme une contrainte, mais comme un moment privilégié pour associer des acteurs complémentaires - acheteurs publics, cuisiniers, parents d'élèves, monde de

l'enseignement, milieu associatif - sur une politique :

- environnementale, en appuyant le développement d'une agriculture favorisant la préservation des ressources,
- économique, en favorisant une agriculture bio créant plus d'emplois (des filières sont en plein développement malgré la crise),
- sociale, en rendant accessible à tous des produits bio (sans pesticides chimiques, de qualité, respectueux de la santé des producteurs et intermédiaires) tout en requestionnant les convives, les agents, les parents sur leur alimentation.

Si vous êtes parent d'élève, associatif travaillant avec des collectivités, élu, militant... et que vous souhaitez davantage d'informations sur la bio en restauration collective, contactez-nous !



.....
Contact@aprobio.fr

La loi Grenelle I prévoyait

20%
de bio dans la restauration collective publique en 2012, objectif loin d'être atteint.



Maraîchers bio sur le site du gerموir à Ambricourt

■ Les Francas, l'éducation pour tous !

Les Francas est un mouvement d'éducation populaire créé dès 1944 par Pierre François, ingénieur agronome, commissaire adjoint aux éclaireurs de France. Son objet est l'éducation pour TOUS. Faire en sorte qu'elle soit un levier, un outil d'émancipation pour les populations, particulièrement pour les enfants.

Les Francas issues des francs et franches camarades créée en 1944, Mouvement d'éducation Populaire pour tous les enfants et les jeunes.

Les Francas, l'origine des centres de loisirs

Agis pour tes droits : 23 structures participantes soit 300 participants, enfants et jeunes dans le Nord. 250 Participants volontaires ou bénévoles mobilisés sur l'opération.

Les FRANCAS sont organisés en associations départementales, autour d'unions régionales. Le projet politique des Francas se met en œuvre au niveau des départements (nord – pas de calais notamment). Puis, il est décliné auprès des adhérents collectifs (villes, associations...). Ils interviennent sur des territoires très différents : urbain, rural, péri urbain.

D'hier à aujourd'hui, les Francas ont œuvré pour que l'enfant soit reconnu comme acteur agissant. Ils ont été avec d'autres à l'origine de la participation des jeunes à la vie de la Cité, qui a abouti à la création des conseils municipaux des jeunes. Ils ont également beaucoup travaillé au développement de la presse enfantine.

Même s'il a évolué au cours des années, le projet des Francas reste fidèle à ses origines : « agir pour que l'individu puisse vivre dans une société la plus libre et la plus démocratique possible ».

Le projet des Francas se décline au travers de la mise en place de centres de loisirs. Le support principal ? Le jeu : Jouer, faire jouer, comment jouer. Des thématiques : la culture, la citoyenneté, l'environnement...

Les directeurs et animateurs ont pour mission de faire grandir l'enfant. Il s'agit de l'aider à comprendre la société où il vit, puis à prendre sa place dans l'organisation des projets ou les débats d'idées.

C'est comprendre pour mieux agir. Ce dès le plus jeune âge.

Véritables balises de leurs actions, les Francas défendent des valeurs tels que l'humanisme, « reconnaître l'humain comme une personne pouvant agir sur son environnement avec d'autres, le collectif ou le faire ensemble, la paix, la citoyenneté et la laïcité. Une priorité : l'accessibilité pour tous... rejoignant ainsi les valeurs de l'éducation populaire.

Ce projet et ses valeurs ne peuvent se décliner qu'avec le soutien d'un certain nombre de partenaires (école, associations, institutionnels...). La famille occupe une place privilégiée. Les Francas la reconnaissent comme partenaire à part entière. L'une des préoccupations permanentes de ce mouvement est de remettre du sens dans ces approches collectives, de trouver un équilibre et une complémentarité entre les dimensions individuelles et collectives. Les Francas disposent d'un certain nombre d'outils notamment « la malle des droits de l'enfant » mais aussi de pièces de théâtre.

Virginie Huvenne

Focus sur un projet emblématique :

« Le concours

AGIS POUR TES DROITS »

Un des textes de références des Francas est la convention internationale des droits de l'enfant. Depuis 10 ans, ils organisent un concours national de septembre à Novembre. Son objectif est de retravailler ce texte fondateur et de comprendre comment il se décline dans le quotidien de chacun. Il favorise les échanges entre différents publics. Ce concours donne lieu à la réalisation d'affiches, notées par un jury local puis national, composé d'artistes, d'élus, d'habitants... Les affiches lauréates sont exposées et ensuite rassemblées dans des agendas soit à destination des tout petits ou des enfants âgés de 8/12 ans voire des adultes. Dans notre région, l'an dernier, plus de 200 affiches ont été réalisées !

+ Pour toute information complémentaire les Francas du Nord, 24 rue malsence 59000 Lille. www.francas.asso.fr



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chaque jour, un français dispose en moyenne de l'équivalent de 150 esclaves à son service, grâce à l'intensité des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon). Pour combien de temps encore ? Avec le changement climatique et la fin du pétrole abondant bon marché, la transition énergétique est inéluctable. Choisie plutôt que subie ? À nous de voir, et de convaincre nos parlementaires qui se pencheront bientôt sur la loi.

Sobriété, efficacité, renouvelables : ce dossier s'inscrit dans les recommandations du scénario Négawatt, sans perdre de vue l'exigence d'une juste répartition des ressources. Premier tour d'horizon d'initiatives et réflexions en faveur d'une transition énergétique...

■ Familles à énergie positive

Agir pour le climat en réduisant sa consommation d'énergie, cela peut se faire en équipe. Le principe est simple : des foyers se regroupent avec l'objectif de diminuer leurs dépenses d'énergie et d'eau. Peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble. Le défi existe en France depuis 2008. Résultat : on constate en moyenne 200€ d'économies sur les factures

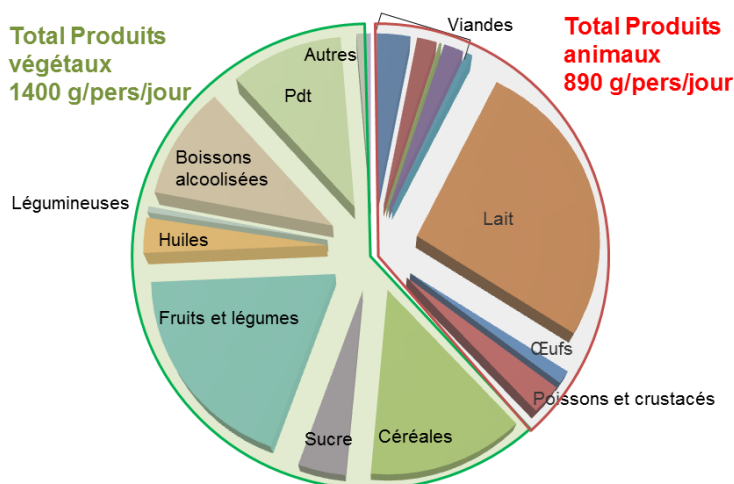
annuelles. Au final, chacun prend conscience de sa consommation et en tire des bénéfices collectifs et individuels.

Accompagnée par Prioriterre, la MRES lance le défi avec la Ville de Lille pour l'hiver 2014-2015. Vous souhaitez y prendre part et former une équipe avec des amis, collègues, voisins ? Contactez-nous !



Infos : 03 20 52 12 02
n.sedou@mres-asso.org

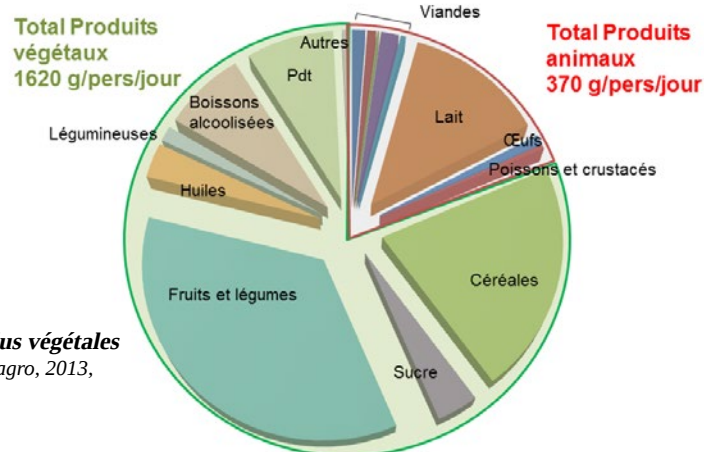
Assiette du Nord-Pas de Calais en 2010



Évolution du régime alimentaire vers des assiettes plus végétales

Source : Virage-énergie Nord-Pas de Calais, 2014 d'après Solagro, 2013, INSEE, 2006 et Agreste, 2013

Assiette de sobriété douce



■ La sobriété énergétique : innover pour ne plus être dépendant

À travers l'élaboration de scénarios énergétiques, l'association Virage-énergie Nord-Pas de Calais¹ travaille sur la dépendance de la région à l'énergie. Elle propose des leviers à actionner pour anticiper les conséquences économiques et sociales de la fin d'une énergie abondante et bon marché. Ses derniers travaux portent sur la sobriété, une démarche à la fois individuelle et collective visant à réduire les consommations d'énergie par des changements dans les comportements, les modes de vie et les modes d'organisation collective. Ces scénarios de sobriété énergétique et transformations sociétales² publiés en septembre 2013, traitent, parmi d'autres, de la question de nos modes de consommation de biens matériels et de l'alimentation.

Ces leviers sont par exemple la réduction du taux de possession de certains biens matériels, la maximisation de l'utilisation des produits par la mutualisation, la réparation (plutôt que la destruction des produits), la location (plutôt que l'achat de biens qu'on utilise très peu), le marché de l'occasion, la réduction de la taille des objets produits et la suppression de certains

biens et usages à forts impacts énergétiques et environnementaux. En actionnant ces leviers, l'association estime qu'il serait possible de réduire de 26% à 37% les consommations d'énergie liées à la production de biens matériels, en agissant principalement sur les secteurs à forts impacts tels que la chimie et la métallurgie.

Pour la thématique alimentation, plusieurs pistes sont présentées pour tendre vers des modèles alimentaires moins impactant et moins dépendants des ressources énergétiques. L'association préconise d'agir tout au long de la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette, en allant vers une production plus biologique, des aliments moins transformés et de saison, des assiettes plus végétales et des distances réduites entre producteurs et consommateurs. Selon la portée des changements à opérer, ces actions, engagées de manière conjointe, pourraient permettre une réduction de 29% à 40% des consommations d'énergie pour répondre aux besoins en alimentation des habitants de la région, mais la réflexion ne s'arrête pas là. Les enjeux touchent également les questions d'emploi, de santé, de biodiversité et de sécurité de l'approvisionnement alimentaire.

Les scénarios de sobriété énergétique permettent principalement d'envisager les actions indispensables pour réduire la vulnérabilité régionale face aux crises énergétiques. Certaines actions semblent difficiles à mettre en œuvre dans le contexte actuel où l'énergie reste encore abondante et abordable pour une majorité de la population. Cependant, dès aujourd'hui, les estimations chiffrées de Virage-énergie Nord-Pas de Calais constituent une base de réflexion pour les décideurs politiques et un moyen de sensibiliser la population aux enjeux énergétiques actuels et futurs.

Mathieu Le Dû

Il serait possible de réduire de 26% à 37% les consommations d'énergie liées à la production de biens matériels.

1- Virage-énergie Nord-Pas de Calais est une association citoyenne qui communique, réalise et met au débat des réflexions et des études sur les alternatives à l'énergie nucléaire et aux ressources énergétiques fossiles.

2- Virage-énergie Nord-Pas de Calais, 2013. Scénarios de sobriété énergétique et transformations sociétales, 274p. En ligne : www.virage-energie-npdc.org

■ L'habitat partagé en questions

L'habitat partagé peut-être l'amorce d'une autre politique de la ville. Entretien avec Eva Kovakova et Bernard Godbille de l'association HEP (Habitat Partagé Ecologique).

Hep , qu'est-ce que c'est ?

Une association loi de 1901 créée en 2005 à l'initiative de deux ménages et appartenant au réseau des associations de la MRES. Le but de Hep est de faire la promotion de l'habitat groupé auprès des habitants et aussi des politiques. Occasionnellement, on fait se rencontrer les candidats à l'habitat groupé. On diffuse des informations, les bonnes pratiques. Ce travail de présentation permet à des candidats mieux informés de poursuivre leur projet en connaissance de cause. C'est du temps gagné.

Un mot sur votre expérience au sein du collectif "Voisins Etc"...

Nous étions une bande de copains (4 ménages) intéressés par l'habitat participatif, l'écoconstruction, la mutualisation des espaces.

Nous avons rejoint le collectif et sommes restés avec eux environ une année. Nous avons participé à

la sélection des architectes. Nous avons travaillé avec le bailleur (le bailleur étant dans notre cas le maître d'ouvrage) et avec la mairie pour la négociation tarifaire. Un travail a aussi été mené avec une association pour formuler le projet de vitrine (la partie ouverte sur le quartier).

Pourquoi vous êtes-vous retirés ?

Le prix de l'opération était au dessus de nos moyens. De plus, le groupe a baissé la garde sur la qualité de la construction (l'architecte proposait une construction ordinaire béton). On pourrait aussi ajouter quantité de points négatifs jusque là encaissés et qui sont devenus problématiques. Nous étions heureux de sortir du collectif pour nous libérer de ce projet qui prenait beaucoup de temps et d'énergie.

Pourquoi ce genre d'expérience doit-il être encouragé ?

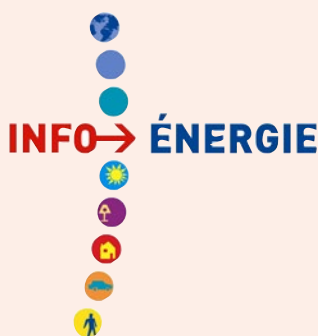
Si on pouvait réaliser des opérations accessibles financièrement à

des ménages aux revenus modestes ce serait idéal. C'est la raison pour laquelle nous adhérons à l'habitat groupé. D'autre part, les projets multi-générationnel permettent de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. Ce genre de projet permet aussi de se former à la démocratie participative puisqu'il faut discuter, arbitrer, prendre des décisions collectives...

En quoi cela participe-t-il de la transition énergétique ?

Si on pousse le raisonnement de la mutualisation, on peut imaginer un changement de régime de propriété. Ces principes peuvent aussi gagner d'autres sphères de consommation dont le partage de voitures. Au final, l'habitat partagé peut-être l'amorce d'une autre politique de la ville.

**Propos recueillis
par Stéphane Crocquey**



Pour un logement sobre en énergie, ayez le réflexe Info Energie !

Vous êtes prêts à rénover ou acheter votre logement ? Avant de signer les devis ou de vous engager dans des travaux contactez l'Espace Info Énergie. Il assure un service gratuit, neutre et indépendant aux particuliers, en donnant la priorité à la maîtrise de l'énergie. Vous y rencontrerez un conseiller qui vous apportera des conseils sur vos consommations d'énergies, l'isolation thermique, le chauffage ou la ventilation et vous guidera dans la lecture d'un devis et les travaux à mener ... Il vous informera également sur les dispositifs d'accompagnement ainsi que sur les aides financières existantes au niveau local et national : subventions, crédit d'impôt, éco-prêts...

Vous trouverez des Espaces Info Energie dans toute la région, y compris à la MRES ! 3 conseillers vous y accueillent sur place ou en permanences extérieures à la Maison de l'habitat durable à Lille, ainsi qu'à Villeneuve d'Ascq, Lezennes, Mons-en-Baroeul, Baisieux, Haubourdin, La Bassée et Sainghin-en-Mélantois. Pour plus d'infos sur les dates et prise de rendez-vous, consultez notre site web ou téléphonez au 03 20 52 00 23.

Pour trouver l'Espace Info Energie le plus proche de chez vous rendez-vous sur le site renovation-info-service.gouv.fr



Ressources en ligne
mres-asso.org/spip.php?rubrique32
www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr

En Nord
Pas-de-Calais

68 %
des logements
classés
« énergivores »
(étiquettes E, F, G)

20 %
des ménages
en situation
de précarité
énergétique

Sources :
Caisse des dépôts,
juin 2013 / Cerdd

■ Vous avez dit Energ'éthique ?

Façonner collectivement nos moyens de production énergétique, cette utopie est maintenant envisageable notamment¹ grâce au travail de Véronique Marien, salariée de l'association d'Energ'éthique.

Quels projets ont été lancés depuis votre création ?

Le premier projet concerne la création de la première centrale photovoltaïque citoyenne du Pas-de-Calais. 355 m² de toiture photovoltaïque vont être installés sur trois sites entre Ambricourt et Beaurainville. 31% des 70.000 euros que nous souhaitons collecter pour la première tranche sont déjà financés par des apports citoyens. Chacun peut prendre part au montage financier de cette centrale. Le principe est celui d'un livret A, chaque euro investi rapporte 1,5% d'intérêt.

Quelles actions mettez-vous en place pour faire la promotion de cette opération ?

Nous avons rassemblé des habitants au sein d'un comité de pilotage pour que le projet soit réfléchi collectivement. 12 personnes se réunissent une fois par mois pour créer la future SCIC qui exploitera la centrale photovoltaïque. Ces habitants parlent autour d'eux du projet. Le premier défi fut qu'ils aillent remettre à 5 personnes le dossier de présentation. Ensuite, chacun organise des « apéro-watts » : un temps de rencontre et de présentation où l'on propose un quizz sur le photovoltaïque. Nous sommes également présents lors des fêtes locales avec un stand co-construit avec une structure qui s'appelle Ludikenergie. Là, on invite les participants

à pédaler pour produire de l'énergie. Une autre façon pour nous de faire passer un message qui nous semble important : produire de l'énergie renouvelable, c'est en tirer les dividendes, c'est faire advenir le monde de demain.

Quelles sont tes satisfactions sur ce démarrage ?

Les habitants impliqués dans le comité de pilotage sont moteurs sur le projet. C'est vraiment la mobilisation citoyenne qui m'intéresse ainsi que l'appropriation de ces questions par tout à chacun.

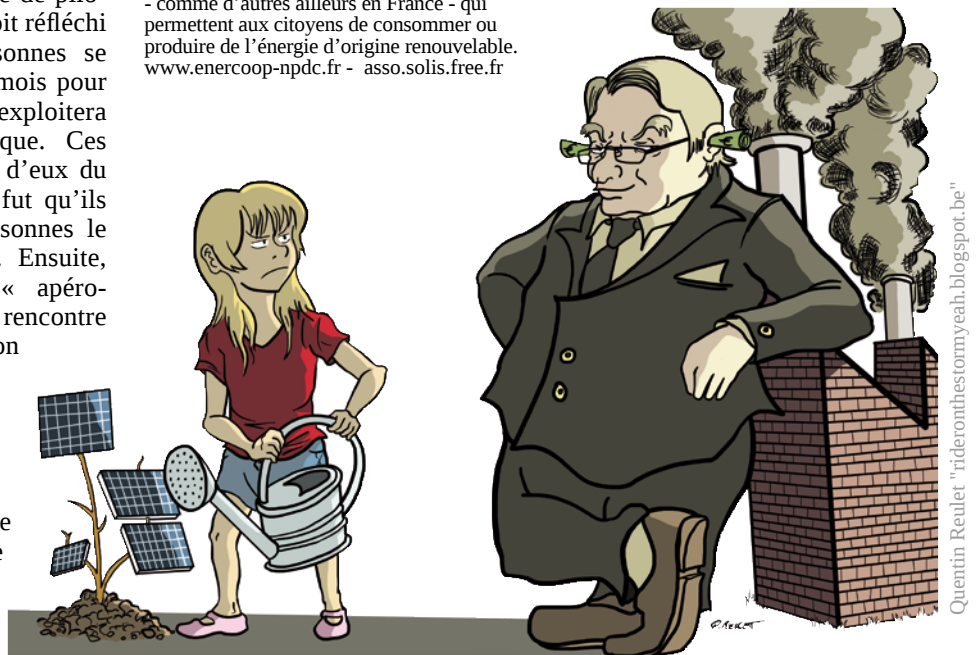
Propos recueillis par Stéphane Crocquey



Stéphane Crocquey

+ Association Energ'éthique
31, rue principale
62310 Ambricourt
Tél.: 03.21.47.76.17
energethic@mailoo.org

1 - En Nord Pas-de-Calais, Enercoop et Solis sont aussi des structures coopératives - comme d'autres ailleurs en France - qui permettent aux citoyens de consommer ou produire de l'énergie d'origine renouvelable.
www.enercoop-npdc.fr - asso.solis.free.fr



Quentin Reulet "rideronthestormyeah.blogspot.be"



L'avenir énergétique en fête ?

Durant un week-end la MRES investit de nouveau la gare St Sauveur à Lille pour discuter et expérimenter nos mondes futurs, des territoires en transition. Des associations du réseau proposent ateliers, spectacles et moments d'échanges : des moments réfléchis et d'autres joyeux, des temps d'apprentissage et de fantaisie. A noter en phase avec notre dossier, l'Open Bidouille Camp pour l'art de la récup' et la lecture en musique de *L'avenir pleure d'avance*. Évoquant le déni du « temps des catastrophes », cette lecture proposée par Joël Campagne (Petit Théâtre Utile) sera suivie d'un débat sur la transition énergétique avec Virage-Energie Nord-Pas de Calais.

+ La Fête de l'environnement et des solidarités, du 20 au 22 juin 2014 à la Gare Saint Sauveur, Lille
fetedelenvironnementetdesolidarites.org

■ Automobile ? Oui. Ecomobile ? Pas sûr.

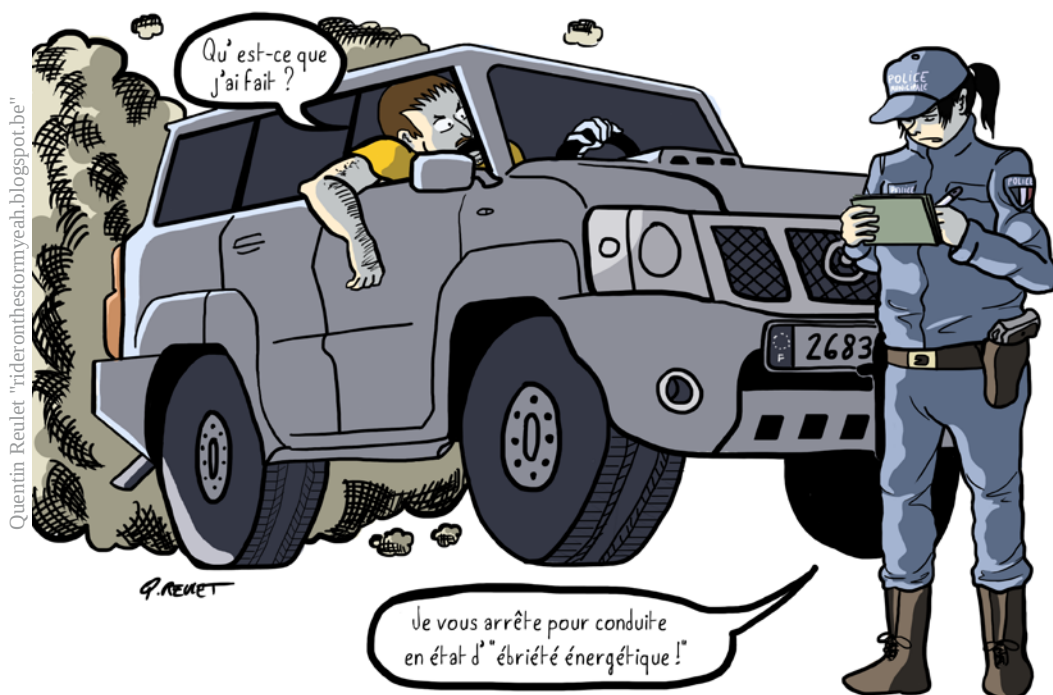
En matière de mobilité des personnes, la voiture reste un point de référence des politiques publiques des transports. Auto-partage, covoiturage et mobilité électrique occupent une place de choix dans les alternatives au « tout-voiture », assorties de solutions technologiques. Conduire autrement ou toujours conduire, mais « propre » ? La nuance est de taille, mais témoigne encore du statut singulier de la voiture, un moyen de transport pas comme les autres.

Auto-partage et covoiturage : ces deux solutions de bon sens peuvent encore prétendre à une attention toute particulière. Le taux de motorisation des ménages au niveau national atteint des sommets avec un parc automobile composé de près de 40 millions de véhicules¹ au sujet duquel la forte péri-urbanisation et les politiques de soutien à ce secteur ont évidemment joué un rôle majeur. Quand on sait qu'une voiture passe plus de 90% de son temps stationnée, on imagine rapidement qu'un taux de rotation plus efficace permettrait une bien meilleure optimisation. Une voiture peut ainsi être utilisée par au moins dix ménages en milieu urbain. Mais l'offre d'auto-partage, bien qu'en pleine croissance sur l'agglomération lilloise (Lilas), peine à trouver des relais ailleurs.

Le taux d'occupation des véhicules, très faible, peut quant à lui encore bénéficier d'ambitieuses marges de manœuvre. Avec une moyenne d'1,2 occupant par voiture, il suffirait de porter celui-ci à 1,5 pour réduire de 30% la congestion. Plus besoin donc de grandes infrastructures dédiées à la seule fluidification du trafic, comme cela reste encore de nos jours le leitmotiv de nombreux décideurs politiques. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont lancé de vastes projets de matérialisation d'aires de covoiturage en établissant un diagnostic des lieux utilisés de manière sauvage, qui sont autant de signes d'un besoin en plein essor.

Dans la mobilité, c'est le stationnement qui compte

Une mesure radicale existe afin d'inciter le public à s'intéresser plus sérieusement au covoiturage et à l'auto-partage : la réglementation du stationnement. Celui-ci apparaît comme le meilleur levier pour obtenir un report modal, même s'il n'a généralement pas bonne presse. Les



automobilistes supportent assez peu d'avoir à payer pour une voiture à l'arrêt. Mais l'utilisation de 10m² par place de stationnement a un coût, et l'on peut choisir de privilégier pour l'espace public des projets plus collectifs (trottoirs confortables et pistes cyclables) plutôt que son appropriation individuelle. De nombreux espoirs sont permis avec les projets de dépénalisation du stationnement à l'ordre du jour. Un tel dispositif faciliterait le choix des municipalités de rendre payant le stationnement sur voirie. Actuellement, toutes les recettes engrangées par les services habilités à émettre des contraventions - qu'il s'agisse de personnel national ou municipal - repartent en quasi intégralité dans les caisses de l'État, qui décide aussi de leur montant. Le nouveau dispositif redonnerait aux villes une véritable marge de manœuvre dans

leurs politiques de stationnement. A titre de comparaison, une amende pour défaut de paiement dans la plupart des villes néerlandaises se situe autour de 60€, somme directement reversée aux communes, quand elle est de 17€ en France (elle était de 11€ jusqu'à l'année dernière).

La fausse bonne idée électrique

La voiture électrique, qu'elle soit hybride ou intégralement électrique, est un vieux serpent de mer. Pourtant celle-ci ne répond qu'à un seul et unique problème rencontré en ville, même s'il est majeur : la qualité de l'air, en ne rejetant ni particules ni autres polluants. Ses vertus s'arrêtent bien là. Il faut 60% d'énergie en plus - en France principalement d'origine nucléaire - pour produire

Une voiture passe plus de
90%
de son temps stationnée.

1- La Revue, publication du Commissariat général au développement durable - Service de l'observation et des statistiques, décembre 2010



Gosia Malochleb - licence creative commons

PARK(ing) DAY, événement mondial de réappropriation des places de stationnement. Prochaine édition le 19 septembre.

le rendement équivalent en pétrole d'une voiture thermique². Elle ne règle en rien le problème d'occupation de l'espace. Et apporte son lot de problèmes spécifiques : la réservation d'emplacements pour les bornes de recharge qui ne seront plus disponibles pour d'autres usages en raison des coûts élevés induits par leur installation ; la pollution des batteries, généralement au cadmium, dont le recyclage n'est pas encore garanti ; une dangerosité accrue puisqu'un tel véhicule est généralement très silencieux en dessous des 30 km/h, et implique donc plus de risques pour les piétons (surtout les malvoyants) et les cyclistes qui se fient en partie à l'oreille lorsqu'ils se déplacent. Sans oublier le bonus-malus écologique qui ne manquera pas de s'affirmer avec les véhicules électriques : le fameux effet rebond veut que le propriétaire d'un véhicule soit-disant propre l'utilise plus fréquemment au prétexte qu'il est... propre. Enfin la politique d'encouragement à l'usage de ces véhicules coûte très cher à l'État et aux collectivités locales (donc aux contribuables) : 7000 € de prime à l'achat du véhicule ; pas de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE, ex-TIPP) à payer ; des bornes de recharge gratuites, qui coûtent de 7000 à 56000 €/ pièce ; des projets de couloirs bus qui leur seraient ouverts. Tout cela pour des véhicules d'appoint (leur autonomie est faible) qui seront surtout utilisés par un public aisé.

L'encouragement à l'usage des véhicules électriques coûte cher à l'État.

Rien n'est trop beau pour sauver le système automobile, alors qu'il semble indispensable et urgent de mettre en œuvre des politiques volontaires pour inciter le plus grand nombre à faire le choix de modes de déplacement réellement propres, la marche et ses dérivés que sont la trottinette, le roller, sans oublier le vélo, à assistance électrique compris (il permet de parcourir des distances plus importantes, la taille de la batterie n'ayant rien de comparable avec un véhicule intégralement électrique).

Quand on sait que plus de la moitié des déplacements font moins de 3 km en ville et moins de 5 en milieu rural, il est urgent de planifier et exécuter de réels systèmes piéton et vélo, comprenant trois volets indissociables : une infrastructure, des services et de la communication, et ce de manière constante, comme on l'a fait sans compter depuis plus de 50 ans pour la voiture.

Sébastien Torro-Tokodi
Centre ressource régional
en écomobilité : ecomobilite.org

2- Désobéir à la voiture, éditions Le passager clandestin décembre 2012.

Le débat national sur la transition énergétique a bien eu lieu



Il aurait pu se limiter à un débat d'experts, et bien qu'à peu près absent des médias - on ne s'en étonne plus - les débats en région, la journée citoyenne du 25 mai 2013, les contributions individuelles et cahiers d'acteurs ont amené beaucoup de matière, dont les diverses synthèses sont encore accessibles sur www.transition-energetique.gouv.fr.

La MRES avait co-organisé avec plusieurs associations deux débats en 2013 : le 15 mai à Lille et le 30 mai à Grande-Synthe. Des témoins y relaient leurs démarches professionnelles ou citoyennes de transition énergétique, les motivations et les freins rencontrés. Les participants débattaient ensuite sur les moyens de favoriser et généraliser ces actions dans les domaines du logement, de la consommation, de l'agriculture, de la production d'énergie... Les synthèses de ces débats sont consultables au centre de doc et disponibles sur mres-asso.org.



Ressources en ligne :

- www.transition-energetique.gouv.fr (le site officiel)
- transitionenergetique.org (site d'ONG et associations)
- mres-asso.org/spip.php?rubrique85

■ Transition énergétique et coopération internationale

Le réchauffement climatique, ou plus exactement le dérèglement climatique, est aujourd'hui une réalité qui ne peut plus être niée. Les conséquences se répercutent désormais sur l'ensemble de la planète, traduisant la généralisation du phénomène. Le local et le global sont alors bel et bien liés, nos actions ici ayant un impact sur le reste de la planète et inversement.

Pour pallier ce phénomène, plusieurs stratégies sont mises en places à l'échelle planétaire, favoriser la transition énergétique étant l'une d'entre elles. Mais il est à prendre en compte que celle-ci ne pourra être une solution au problème si son action est limitée aux seuls pays occidentaux et dépourvue d'accord international. L'efficacité énergétique est donc devenue également une priorité pour de nombreux pays du Sud, dans l'optique de concilier « développement et sobriété énergétique ». Des objectifs sont fixés et des dispositifs financiers mis en place, favorisant l'émergence d'initiatives dans ce domaine.

En France, l'Agence Française de Développement-AFD* facilite la mise en oeuvre de ces politiques au travers de financements dédiés. A titre d'exemple, nous pouvons souligner les actions soutenues dans le cadre de la coopération franco-tunisienne en matière de développement durable. Les financements ont été affectés principalement à l'appui à la transition énergétique, avec pour priorités :

- le renforcement des administrations et des agences tunisiennes spécialisées,
- la promotion de l'innovation, au travers d'échanges d'expériences et de la mise en place d'une ligne de crédit pour les entreprises,
- et la recherche d'une meilleure efficacité énergétique par la réduction de consommation des bâtiments.

Ainsi, comme l'a souligné Pascal Canfin, lors de la conférence iD4D du 5 avril 2013, « la coopération internationale (nord-sud comme sud-sud) est indispensable dans la réussite de cette transition énergétique. Non seulement, elle favorise la synergie et la cohérence de toutes ces stratégies mais elle facilite surtout l'échange des bonnes pratiques. »

En effet, malgré des contextes institutionnels et géographiques différents, chacun peut s'inspirer des expériences des autres, des réussites comme des difficultés rencontrées.

Les réseaux régionaux multi-acteurs, au nombre de 10 sur le territoire national, jouent un rôle clef dans cette mise en réseau. Ils favorisent le décloisonnement entre secteurs d'activités, afin de faciliter les échanges d'expériences et la mutualisation.

Lianes coopération porte cette mission en Nord Pas-de-Calais, région dont le dynamisme en la matière est surprenant. En effet, nombreux sont les acteurs du territoire qui cherchent à intégrer la prise en compte du développement durable dans leurs projets de coopération internationale. Plus d'un tiers s'inscrivent dans un processus de transition énergétique, avec pour axe principal le développement des énergies renouvelables. Réfrigérateurs solaires au Brésil, éoliennes en

Mauritanie, centrale hydro-électrique en République du Congo ou encore bioénergie en Chine, les exemples ne manquent pas.

Le Conseil régional lui-même, dans le cadre de ses actions de coopération décentralisée avec la Région de Kayes au Mali, a mis en place avec le soutien de l'AFD* un programme pilote, dit "de transition", ayant pour objectif le développement de l'énergie solaire et de l'agroforesterie. Les actions mises en places s'inscrivent dans une stratégie cohérente de développement local, réfléchie avec les institutions et les populations locales, en réponse à des besoins locaux. La formation d'agriculteurs à l'adaptation aux changements climatiques ou encore de jeunes en recherche d'emploi aux applications du solaire ont par exemple été proposées.

Cet exemple prouve bien la nécessité d'une cohérence des actions et d'une réflexion transversale. Le réseau a, de fait, mis en place un groupe de travail sur le développement durable, avec pour première mission la rencontre d'acteurs possédant cette expertise (MRES, APES, Cerdd...), indispensable à la montée en qualification des acteurs de coopération internationale dans ce domaine.

Olivia Mailfert

*AFD : Agence Française de Développement

La transition énergétique ne pourra être une solution au problème si son action est limitée aux seuls pays occidentaux.

Fonds Solidarité-Climat de la Ville de Lille.

Dans le cadre du Plan climat de la Ville de Lille, établi en 2008 afin de réduire ses émissions de carbone, le services des Relations internationales a mis en place, il y a 3 ans, un Fonds Solidarité-Climat, pour les déplacements inévitables en avion. Depuis cette année, avec l'implication de la Fondation de Lille, l'ensemble des habitants de la région peuvent contribuer à ce fonds (entreprises, associations de solidarité internationale, agents municipaux, particuliers, etc.), la dotation de ce fonds est destinée aux projets locaux ou de solidarité internationale à visée climatique.

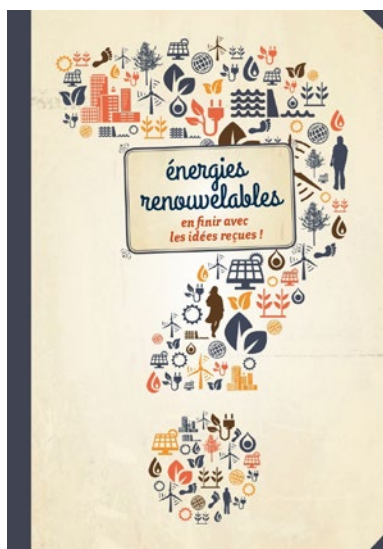


Transition énergétique, le vrai projet de loi

9 organisations environnementales ont présenté en février 2014 leur VRAI projet de loi pour orienter la France vers un modèle énergétique plus sobre, équitable, proche des territoires et créateur d'emplois. Ce texte s'appuie notamment sur les 170 actions valorisées à l'issue du débat national, y ajoutant une dimension plus volontaire sur la sortie du nucléaire. Les organisations à l'initiative de ce texte invitent le gouvernement à s'en inspirer très largement, alors que le texte du projet de loi semble s'éloigner nettement des conclusions encourageantes du débat national. À la fois accessible et précis, ce VRAI projet de loi est déjà très utile pour interpellier nos parlementaires qui débattront sur la loi de programmation pour la transition énergétique à l'automne - si tout va bien.

Énergies renouvelables : en finir avec les idées reçues

Voilà une publication complémentaire qui a tombé à pic. Le CLER, Réseau pour la transition énergétique et le Réseau Action Climat-France viennent de produire un livret en 11 fiches thématiques, complété d'un glossaire et d'un panorama sur les énergies renouvelables en France et dans le monde. Le lecteur trouvera des arguments éclairés qui viennent contrer des propos stéréotypés comme « les renouvelables ne sont pas fiables », « coûtent trop cher », « menacent la biodiversité » ou encore « c'est l'affaire des grandes entreprises »...



Ces 2 publications sont disponibles au centre de doc de la MRES et téléchargeables via son catalogue en ligne, ou sur cler.org et rac-f.org.

Faites intervenir chez vous un Ambassadeur du Développement Durable !

Qu'est-ce qu'un ADD et quel est son rôle ? Une personne salariée ou bénévole d'une association, d'un club, d'une fédération, d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale, fortement intéressée par ces enjeux et qui souhaite sensibiliser les publics aux bonnes pratiques du développement durable. Après avoir motivé sa candidature et été sélectionné, le futur ambassadeur bénéficie gratuitement de modules de formation dispensés par le Cerdd. Il intervient alors bénévolement pour animer, gratuitement, des conférences, des débats public auprès des différents publics demandeurs : scolaires ou étudiants, associations, entreprises, collectivités territoriales...

Les motivations et les profils sont divers et variés mais l'envie d'apporter sa part à la transition énergétique et écologique de la société, commune à tous.



Pour connaître la liste des 95 Ambassadeurs, contactez Antoine Goxe au Cerdd au 03 21 08 52 42. ou www.cerdd.org

Lise Dominguez

Ce dossier vous a plu ?

Vous souhaitez en savoir plus sur la transition énergétique ? Rendez-vous au centre régional d'information et de documentation de la MRES au 23 rue Gosselet. Vous y trouverez notamment les références suivantes :

■ Dossier : la voiture autrement

ASSOCIATION DROIT AU VELO,
in L'HEURO VELO N°67 (du 16
au 22 septembre 2011).

■ 5 millions de logements à rénover en 5 ans: 10 propositions techniques, financières, juridiques et filière pour réussir la transition énergétique

ARQUIN Charles, FOURMON
Adrien, NICOLAY Ludovic de. -
Décisions durables, 2013

■ Scénario Négawatt 2011

ASSOCIATION NÉGAWATT, 2011

■ Scénarios de sobriété énergétique et transformations sociétales : Rapport complet 2013

VIRAGE-ENERGIE NORD-PAS-
DE-CALAIS, 2013

■ Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale

HOPKINS Rob, Éditions
Ecosociété, 2010.

■ Habitat partagé : et si on vivait ensemble?

BOGAERT, ALEXANDRA in
TERRA ECO N° 52 (Novembre
2013)

■ La revue Durable n°51

Avril mai juin 2014 - Dossier
« L'énergie citoyenne est vitale
pour la transition énergétique »

■ L'eau à Lille Métropole : les citoyens se mouillent

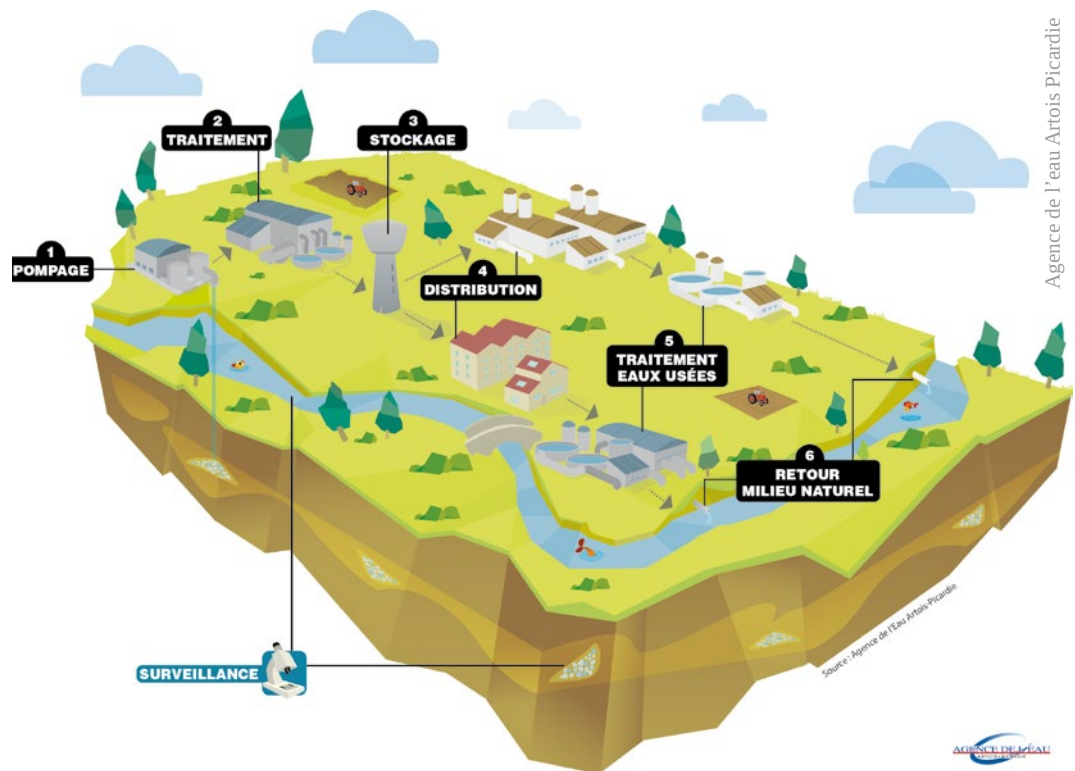
L'eau est un bien vital et un bien commun de l'humanité à préserver. Elle ne doit pas être source de profits et chacun doit avoir son mot à dire sur sa gestion. Créé en décembre 2011, le « Collectif Eau pour une régie publique et les premiers m³ gratuits » regroupe 32 organisations locales, associatives, syndicales, politiques et des citoyens. Déjà, sous la pression des citoyens, une régie publique de production de l'eau a été décidée par Lille Métropole. Mais cela reste insuffisant. Quid de la partie distribution? Quid de la participation des citoyens et des salariés?

Pour une vraie régie publique, avec et pour les citoyens !

1997, Lille Métropole se réveille douloureusement quand la Chambre Régionale des Comptes relève que des provisions pour travaux non-faits ont été captées pendant 12 ans par le délégataire. Conséquences actuelles : les investissements insuffisants dans le réseau débouchent sur un taux de fuite de 20% soit 32l/jour/habitant.

Le délégataire, aujourd'hui filiale de Suez, a contesté sa dette. Le résultat d'une commission de médiation l'a réduite à 115 millions d'euros en ne retenant que les intérêts, considérant que les travaux ont depuis été effectués. Lille Métropole revendique cette somme au Tribunal Administratif tandis qu'une plainte au pénal d'Eau secours 59 porte sur le triple. Le 21 juin 2013, le Conseil de Communauté a avalisé un accord obtenu avec la Société des Eaux du Nord (SEN) consacrant la cession des usines de pompage appartenant à la SEN pour 55 millions d'euros pris sur la somme due et l'octroi de 5 millions que l'on peut supposer pour aider à la création d'une régie publique de production. Désormais, grâce à cette régie, évitant la forte hausse promise par la SEN en 2015, Lille Métropole produira à prix coûtant les 3/4 de son eau.

Dans le même temps, Lille Métropole, malgré l'expérience précédente, s'apprête à accorder à l'une ou l'autre des multinationales une délégation performantielle pour une durée de 8 ans pour la partie



distribution. Sauf si, au nom de l'intérêt général, elle décide de revenir en régie publique. Cette précaution votée le 21 juin 2013 interpelle. Elle reconnaît que l'intérêt général pourrait résider dans la régie publique ; pourtant elle met en avant une gestion par les multinationales. Elle alimente - pour certains - l'espoir que le délégataire abaisse suffisamment ses tarifs pour être plus compétitif qu'une régie qui gère à prix coûtant, à performance égale.

De nombreuses villes nous ont montré qu'en revenant en régie publique nous pourrions y gagner sur plusieurs tableaux. Nous payerions l'eau à son juste prix, au bénéfice de tous, en nous donnant les moyens d'une gestion sur le long terme, moins onéreuse pour le citoyen. Nous nous donnerions les moyens de gérer l'eau en nous donnant l'assurance que chaque euro dépensé retourne à la gestion de l'eau. Nous pourrions constituer un réseau de régies publiques qui permettrait de mutualiser moyens, expertises et savoir-faire et retrouver une expertise publique perdue.

La régie publique que nous pourrions créer pourrait ouvrir une voie nouvelle, associant les citoyens et

les salariés de l'eau, leur permettant de participer à l'élaboration des choix et des grandes orientations. Elle ferait preuve d'éducation populaire en permettant à chaque citoyen de s'approprier les problématiques liées à l'eau. Faut-il, par exemple, face au risque de pénurie, garder une logique de « consommer toujours plus » ou entrer dans une logique de sobriété ?

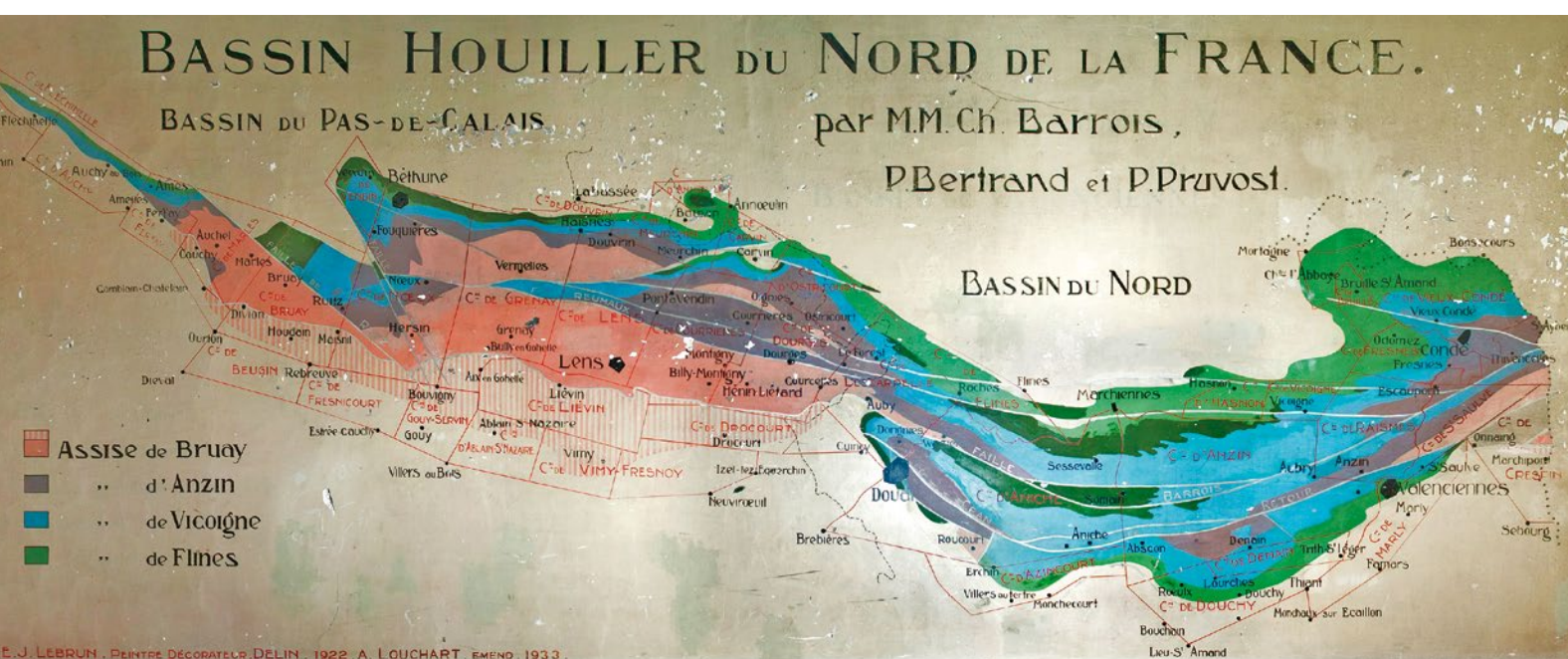
Par ailleurs, nous pensons qu'une délibération de solidarité devrait octroyer de droit à chacun la quantité nécessaire pour vivre ou survivre, proposer une tarification progressive.

D'ici 2015, nous connaissons le choix définitif du Conseil de Communauté. Mais d'ici là, nous invitons à la mobilisation pour revendiquer une régie globale de l'eau de la production à l'assainissement, en passant par la distribution

Pierre-Yves Pira
Pour le Collectif Eau
pour une régie publique
et les premiers m³ gratuits



.....
<http://collectif59eau.blogspot.fr>



■ Les peintures murales de la MRES, trésors cartographiques.

Pour atteindre le 1er étage de la MRES, il faut monter un large escalier et passer devant de vastes peintures murales. Il s'agit de cartes géologiques dont la présence s'explique par le fait que le bâtiment de la MRES abritait les géologues de la Faculté des Sciences de Lille avant que celle-ci ne migre à Annappes en 1965.

L'ensemble immobilier ceint par les rues de Bruxelles, Gosselet, Claude Bernard et Malus abritait l'Institut des Sciences Naturelles, l'un des bâtiments construits par la Ville de Lille (1895) pour l'Université. Jules Gosselet était alors le Doyen de la Faculté. Les peintures murales n'ont pas été livrées avec le bâtiment. La date précise de leur réalisation n'est pas connue pour toutes. Au 1^{er} étage, le mur du palier présente une très grande carte des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, encadrée par celles de l'Aisne (escalier menant au 1^{er} étage) et des Ardennes (escalier menant au 2^e). Cet ensemble couvre le territoire de l'Académie de Lille (avant 1968). Chaque couleur représente des couches de terrain d'un âge géologique désigné par l'un des noms qui figurent sur la légende. Cet âge est relatif : il permet simplement de dire qu'une strate (= couche) est plus ancienne ou plus récente qu'une autre, sans précision numérique sur la valeur absolue de l'âge. Cette échelle stratigraphique, à laquelle Gosselet et

ses élèves ont fortement contribué, a été construite par les géologues depuis la fin du XVIII^e siècle, sur la base des fossiles contenus dans les strates. Ici, le Détroit du Pas-de-Calais mérite une attention particulière : c'est la plus ancienne carte géologique sous-marine au monde. Réalisée grâce à une campagne de reconnaissance conduite par deux ingénieurs de la région (1875-1877), ses informations ont simplement été affinées lors des travaux de percement du Tunnel sous la Manche. L'escalier partant du rez-de-chaussée montre une carte géologique du massif de l'Ardenne (France, Belgique, Luxembourg) dont la structure du sous-sol, plus complexe que celle des cartes précédentes, reflète le principal apport de Gosselet à l'élaboration de la Géologie en tant que science. Plusieurs localités ont leur nom immortalisé pour désigner un étage géologique dans l'échelle stratigraphique internationale : Givet, Namur, Dinant, Frasnes, Tournai, etc. Enfin, le palier montre la 1^{ère} carte de la structure interne du bassin houiller.

Le tour de force intellectuel s'apprécie mieux lorsqu'on sait que ces strates sont enfouies sous une épaisseur de 80 à 300 m de craie, sables et argiles qu'il fallait traverser (sondages, puits) avant d'atteindre les strates houillères. Cette carte, datée de 1922, a été retouchée en 1933. Les lignes rouges délimitent les concessions minières privées, à qui l'Etat déléguait alors l'exploitation. L'existence de ces peintures murales semble avoir été oubliée des lillois qui manifestent un vif intérêt lors des Journées du Patrimoine. La Commission Historique du Nord vient de les redécouvrir en tenant sa réunion mensuelle de décembre 2013 dans nos murs. La valeur patrimoniale de ces peintures est avérée. Les démarches sont en cours pour en obtenir le classement et, si possible, une restauration.

**Francis Meilliez,
Thierry Oudoire et Alain Blieck,
au nom de la Société Géologique
du Nord**

Les démarches sont en cours pour en obtenir le classement et, si possible, une restauration.

■ « TAFTA gueule à la récré »

Un dialogue politico-humoristique et enragé écrit par Christian Ladesou, pour ATTAC et le collectif stop Tafta.

- L'Europe ça suffit pas ? On fait avec les Ricains maintenant ? T'es au courant ?

- Ben... oui, un peu quand même.

- Même des trucs qu'on parle pas à la télé, t'es au courant, toi ?

- Et toi ? T'as bien l'air de savoir, c'est toi le premier qui en parle du traité transatlantique.

- Juste! C'est comme ça qu'il l'appelle à la télé. C'est une histoire de droit de douanes et de barrières non... tarifaires. C'est ça ? Toute façon y-z-ont dit que ça posait pas vraiment de problèmes ...

- C'est ce que t'as entendu ?

- Ouais ! Quèqu chose comme ça quoi ! Tu vas me dire que c'est pas ça ! J'te connais ! J'ai pas bien compris ?

- Si t'as bien compris, mais t'as raison c'est pas ça ! Tu te rappelles le veau aux hormones ?

- Tu parles que j'me rappelle, y avait même des poulets ! On n'en a plus achetés pendant un bon moment ! Ça a bien marché le boycott. Et mais... ça fait une paye... quel rapport ?

- Ce sera le même mais encore pire ! Bœufs aux hormones, poulets chlorés, maïs OGM ...

- Ouais ? Ah ben, si c'est moins cher pour eul consommateur, non ?!

- Ah ? Je te savais pas cynique, mais en fait t'as raison. Vaudrait mieux que ce soit moins cher vu que tu risques de gagner moins aussi !

- Hé non hein! Je rigolais. Toi parcontre quand tu dis que les salaires baisseraient, t'as pas l'air de rigoler.

- Je te parle de bouffe, mais il faut savoir que tous les secteurs seront touchés. L'agriculture est au premier rang mais l'industrie, les services publics, la santé, même les associations risquent d'être emportées par ce tsunami économique et social...

- Ben merde alors ! J'ai du mal à te croire ... Enfin ! Pour une fois que tu parles pas de gaz de schiste !

- ...

- ... NON ! ?

- Si, si, écoute bien !

- Vas y, j'técoute.

- Au Canada, un exploitant de gaz de schiste américain s'est vu interdire son exploitation parce que les élus refusaient l'exploitation.

- Ben il a pris un risque et il a perdu, le patron. Et puis, les politiques, c'est leur droit, sont élus pour ça... A voir ta tête, l'histoire est pas finie !

- Pile dans le mille. L'entreprise a attaqué la décision et pourrait bien gagner en commission arbitrale !

- En quoi ? ! Et c'est qui les juges ? On n'est plus maître chez soi avec des coups pareils ?

- Des avocats d'affaires, convoqués juste pour vérifier si les accords de libre-échange entre USA et Canada sont respectés.

- Juste pour ... ? Des juges pour l'occase quoi ! Même pas juges. Bravo ! Et les écolos vont faire appel ?

- Non... Y a pas d'appel ! J'le vois à ta tête !

- En effet, c'est pas prévu.

- Mais en quoi on est concerné ? C'est un problème entre les américains et les canadiens...

- A moins que... ?

- A moins que... c'est ce qui nous attend ?

- Exactement.

- Bon on fait quoi ? On refait le mur de l'Atlantique ? Avec les allemands cette fois ? Pas bien ce que j' dis...

- Tu crois pas si bien dire. Les allemands sont vraiment mobilisés contre cette aberration de traité. Notre mur de l'Atlantique ? C'est faire face. C'est la pétition. C'est alerter tout un chacun contre les dangers encourus : les élus locaux, régionaux, nationaux, européens, tous quoi ! Intervenir partout où on peut être entendu ! Pour faire connaître ce qui se trame en secret entre Bruxelles et Washington. Et le faire savoir !

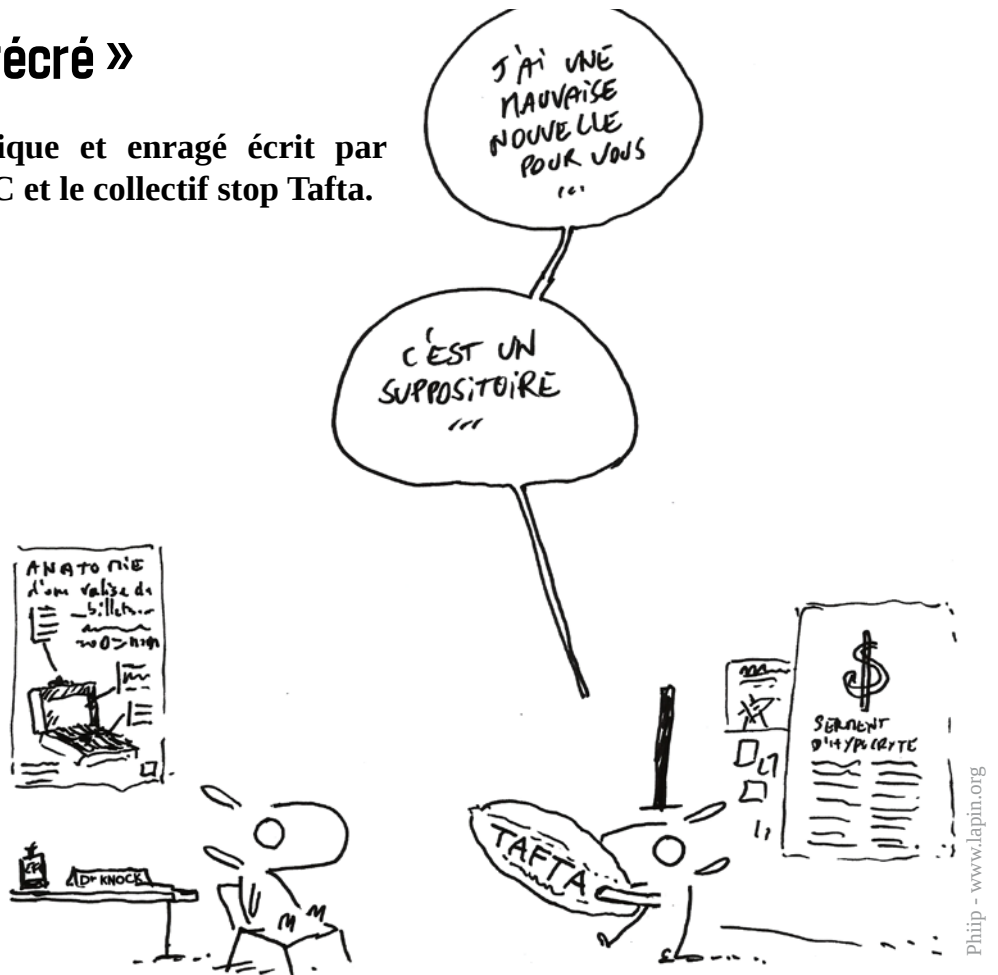
- T'es encore une fois parti au combat ? Tu te déchaînes ! Hein ?

- Oui et non. J'ai la rage de ce qu'on veut nous faire subir et le sentiment qu'on peut gagner ce combat là !

- Passe-moi un paquet de tracts. Sûr que t'as besoin d'un coup de main.



<http://france.attac.org/se-mobiliser/le-grand-marche-transatlantique>



■ Bidouille-it !



Stéphane Crocquey

Atelier de récup' textile dans les locaux d'A Petits Pas.

Envie de profiter de l'été pour réaliser un lombricomposteur, tester la cuisine sauvage ou expérimenter diverses façon de cultiver ? Le mouvement « Do it yourself », littéralement « Faites-le vous même » s'adapte à divers secteurs : informatique, jardinage, habillement, cosmétique, loisirs... Ce mode de production à l'origine « alternatif » permet de revaloriser le système D (comme démerden sie sich) et de prendre du recul face au modèle économique dominant. Une bonne occasion de mettre ses convictions en pratique, de fabriquer des choses qui nous ressemblent, de partager des savoir-faire, d'échanger des bonnes idées et des astuces... Bref favoriser l'économie circulaire et une consommation responsable. Puis, faut l'avouer, c'est bien agréable d'apprendre et de créer. Fais-moi confiance, cher lecteur, tu seras fier de toi et, en cette époque plutôt morose, ça fait du bien. Une chose est de faire soi-même mais encore faut-il le faire correctement. Parce que c'est toujours mieux d'être conseillé par des gens expérimentés et qu'à plusieurs c'est plus sympa, voici quelques exemples d'ateliers proposés par des associations ou des partenaires de la MRES.

Alors envie de DIY écolo, économe et convivial ? Voici quelques rendez-vous possibles :

21 et 22 juin, de 14h à 19h

Open Bidouille Camp

Par le réseau MRES, Gare Saint Sauveur, Lille

Infos : 03 20 52 12 02

Samedi 5 juillet, de 14h à 16h

Atelier de réalisation de lombricomposteur

Par des Jardins et des Hommes, Lille (MRES)

Réservation obligatoire : 03 20 52 12 02

Samedi 5 juillet et 27 septembre, de 9h30 à 16h30

Journées O'Jardin : récolter et cuisiner (05/07), conserver ses légumes (27/09)

Par CPIE Flandre Maritime, Zuydcoote

Infos : 03 28 26 86 76

Tous les mardis de 18h30 à 20h30, 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

Aide à la réparation de vélo

Par l'ADAV, Lille

Infos : 03 20 86 17 25

Tous les 15 jours, jeudi à 19h

Atelier d'initiation à Arduino :

Par Lille Makers, Mutualab, Lille

Inscriptions :

contact@lille-makers.org

Certains ateliers demandent du matériel ou une participation aux frais

■ Vacances en chantiers

Déprimé de ne rien faire durant la période estivale ? T'as fini tous les sudokus du programme TV ? Dépit, tu t'es même résigné à commencer la grille de mots fléchés ? Petit budget mais grandes envies ? T'aimerais rencontrer du monde, mettre ton nez dehors et pourquoi pas faire une bonne action ? Accroche-toi lecteur car je connais une asso qui déménage : les Blongios, la nature en chantier. Protection de l'environnement, découverte des milieux naturels et convivialité sont au rendez-vous des chantiers nature proposés par l'association depuis plus de vingt ans. Le temps d'une journée, d'un week-end ou d'une semaine, viens protéger faune et flore (elles sont très jolies et super sympa, tu verras) et partager un repas avec les bénévoles. Les travaux sont encadrés par les gestionnaires d'espaces naturels, alors, quelque soit ton âge ou ta force, rejoins-nous en chantier !

Juillet :

- 5 et 6 à Chabaud Latour (59)
- 14 au 25 en Camargue (13)
- 26 et 27 à Quend Plage (80)

Août :

- 4 au 8 à Gonfreville (76)
- 27 septembre aux Marais du Pendé (80)
- 28 août au Parc de la Deûle de Lille (chantier le matin et atelier photo l'après-midi)



Pour information et inscription : 03 20 53 98 85 ou s.misztal@lesblongios.fr www.lesblongios.fr

Devenez Guide Nature Patrimoine Volontaire (GNPV) de votre territoire :

Vous appréciez les sorties nature et patrimoine, vous aimeriez agir pour l'environnement afin que d'autres agissent à leur tour, les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement du Nord-Pas-de-Calais vous proposent de devenir Guide Nature Patrimoine Volontaire.

Cette formation allie connaissances naturalistes, environnementales et patrimoniales et techniques d'animation nécessaires à la transmission de ces connaissances. La formation se déroule d'octobre à juin 2014, autour d'un cycle annuel de 10 séances de formation. Elle est proposée gratuitement, ouverte à toutes et tous et sans connaissances préalables particulières.

Pour en savoir plus, rendez-vous le samedi 13 septembre 2014 pour une réunion d'information dans le CPIE le plus proche de chez vous...

Amanda Laurent, CPIE Flandre Maritime

■ Moi, présidente ...

Marie-Christine Blayac est professeur des écoles. Elle a 38 ans. Elle a deux enfants âgés de six et huit ans. Elle est présidente de l'association Robin des bio, épicerie bio associative.

Lorsque vous composez son numéro de téléphone et qu'elle ne décroche pas, c'est une toute petite voix enfantine qui vous indique que Marie-Christine n'est pas disponible. Une toute petite voix comme une amorce, la bande-annonce d'un récit de vie où il est question d'enfance au grand air.

Aller chercher les œufs dans le poulailler, conduire les vaches à la pâture, faire des bisous au grand-père qui préparait la soupe pour les cochons, des souvenirs de fermes Marie-Christine en a à foison. Ses grands-parents viticulteurs du côté paternel dans le sud, céréaliers, endiviers, patatiers du côté maternel dans le nord ont fait germer en elle un attachement profond à la terre et à la paysannerie.

« Quand j'étais petite, je voyais les gestes de mon grand-père, le respect des animaux qui sont là, l'écoute, la connaissance des insectes, des oiseaux, du milieu. » Comment ne pas être marquée dans ces conditions. C'était aussi l'époque d'une vraie contradiction. « Après guerre, mes grands-parents ont vu l'arrivée de l'agriculture intensive. Ils ont trouvé ça drôlement intéressant. Mais depuis, j'ai pu observer le recul pris par mes oncles sur le sujet. »

Cet environnement n'explique pas à lui seul le chemin de cette trentenaire pétillante attachée aux valeurs de la transmission, professeur des écoles qui accueille dans sa classe plusieurs élèves d'origine rom. Marie-Christine est la seule parmi ses quatre sœurs à être aussi sensible aux questions environnementales. Elle fabriquait des musées avec des insectes lorsqu'elle était petite. Elle voulait être vétérinaire. Cet amour de la nature la dépasse. Elle conclut « Cela ne s'explique pas »

Un jour, au début des années 2000, elle a poussé la porte de la boutique de Robin des Bio. « J'ai trouvé ça génial, ça correspondait vraiment à ma vision de l'alimentation. Au début, on ne connaît personne mais très vite les gens parlent de légumes,



Stéphane Crocquey

Marie-Christine Blayac dans les locaux de Robin des Bio

de cuisine, échantent des conseils, des recettes. On ne voit jamais ça dans les supermarchés. »

Peu après, à la faveur d'un changement de C.A, Marie-Christine propose sa candidature et se retrouve « emportée » par le mouvement associatif qu'elle préside maintenant. Elle trouve cet engagement passionnant. Elle avoue que ce n'est pas toujours facile de se mettre d'accord. Elle met au centre des arbitrages nécessaires : le respect, l'écoute, l'échange et le dialogue. Elle ne se dit pas fière d'être présidente de l'association mais contente de la qualité du travail collectif mené et compare volontiers Robin des bio à « un petit ovni » évoluant dans ce monde de brutes de l'alimentaire.

« Nous ne sommes pas là dans un but qui est de faire du « bénéf' », on veut juste proposer du bon bio à un prix raisonnable, en payant correctement nos salariés, en essayant de faire évoluer les conditions de travail, en essayant

de faire évoluer les choses à notre petite échelle. »

La conversation se termine dans un sourire partagé. On en aurait presque oublié d'évoquer les 40 ans de l'association et les événements à venir. Dans le cadre de la semaine de la décroissance, la projection de films sur la politique agricole commune, la surconsommation et le commerce équitable, une sortie à la campagne avec les adhérents.



Robin des Bio,
Epicerie bio associative
23 Rue Gosselet, 59000 Lille
Tél. 03 20 86 11 13
Rendez-vous sur www.robindesbio.org

A Robin des bio, les gens parlent de légumes, de cuisine, échantent des conseils, des recettes. On ne voit jamais ça dans les supermarchés.

■ Ma vie de Bembex à rostre

Bart Bollengier - CPIE Flandre Maritime



Je suis grande, oui et alors ? Je mesure 15 à 25 mm et j'ai de grands yeux verdâtres. Je suis grande mais mon aiguillon est si petit qu'il ne perce pas la peau humaine. Je fais beaucoup de bruit en volant mais je ne ferais pas de mal à une mouche, quoi que...

Je creuse le sable avec ma paire de pattes de devant à une vitesse surprenante. Cette activité soulève littéralement des nuages de sable ! Mais le résultat en vaut la peine. Je peux me glisser ensuite dans une belle galerie oblique d'environ 15 cm. Dans une

chambre de nidification je ponds un œuf. De l'œuf sortira une larve que je ravitaillerai pendant une semaine, en diptères divers exclusivement (mouches, syrphes, éristales, taons). Je ne m'occupe que d'une larve à la fois. 50 mouches par larve pour devenir une belle grande guêpe fouisseuse, vous vous rendez compte ! Quel appétit monstrueux. En une saison, j'élève 6 larves. Quel travail !

**Un récit de Sophie Dufour sur
des informations transmises par
le Groupement Ornithologique et
Naturaliste du Nord Pas-de-Calais**

■ Agenda

6 juillet : 1^{ère} fête de l'agriculture paysanne à Loos-en-Gohelle.

Organisée par la Confédération paysanne, l'ADEARN et la Ville de Loos-en-Gohelle - www.agriculturepaysanne.org/feteloosengohelle

Cet été et tout au long de l'année,

des sorties nature : www.lespromenadesvertes.org et dans le guide Nature à Lille, disponible sur le site de la MRES et de la ville de Lille

4 - 5 octobre : Alternatiba

Le village des alternatives pour le monde de demain - www.alternatiba.eu/lille

Du 9 au 12 octobre : Fête de l'énergie dans toute la région

■ La MRES

La MRES est un réseau d'une centaine d'associations qui militent et travaillent pour la protection de l'environnement, l'éducation au développement durable, la citoyenneté et les droits de l'Homme. Lieu de découverte, de conseil et d'action, la MRES propose aux citoyens, associations et professionnels des activités et services nombreux : ateliers, conférences, événements, matériel, communication, coordination, appuis aux projets... Caisse de résonance des associations, elle se veut force de contestation, d'innovation et de concertation.

La MRES gère un centre de documentation unique en France, spécialisé dans le développement durable et la vie associative. Son offre documentaire est complétée par une aide personnalisée et une veille thématique en ligne. Le CRDTM, centre de documentation sur le développement et la solidarité internationale, partage les mêmes locaux.

■ Horaires d'ouverture

- Information au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - Activités du lundi au samedi
 - Accueil du centre de documentation :
 - mardi et jeudi : de 16h à 19h
 - mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
 - et sur rendez-vous
- (horaires adaptés durant les congés scolaires)
www.endirectdeladoc.mres-asso.fr

**Maison Régionale de l'Environnement
et des Solidarités**

23, rue Gosselet 59000 Lille
Tél. : 03 20 52 12 02

Mél : mres@mres-asso.org
Site Web : www.mres-asso.org

Avec le soutien de :

